

Description

L'aide-carreleuse ou l'aide-carreleur participent à la pose de revêtements simples de carrelage sur les murs et les sols, à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments (nouvelles constructions ou bâtiments rénovés). Elles et ils utilisent des matériaux de couleurs, de modèles et de formats variés, en céramique, en terre cuite, en pierre naturelle ou artificielle, qu'elles et ils posent et joignent sur des surfaces rectangulaires pour protéger et embellir les sols, les murs ou les escaliers.

Leurs principales activités consistent à:

Travaux préparatoires

- mesurer les surfaces à revêtir et calculer la quantité de matériaux nécessaires
- organiser le transport des matériaux et leur entreposage sur le lieu de travail
- vérifier que le support à revêtir soit plat et exécuter, si besoin, des travaux préliminaires: redresser des murs, aplanir le sol, isoler, étancher

Pose et finition

- appliquer la technique et le plan de pose en tenant compte du type de carreaux, de la nature du support, de la surface à recouvrir
- préparer le mortier-colle, découper les carreaux aux dimensions requises
- appliquer sur le support, à l'aide d'une spatule dentelée, une couche de mortier-colle
- poser les carreaux selon le plan arrêté, contrôler constamment l'alignement des carreaux ainsi que la verticalité ou le niveau, pour assurer un mur ou un sol parfaitement plat
- préparer le liant, l'étaler sur le carrelage, à l'aide d'une spatule en caoutchouc, pour remplir les joints puis les façonner à l'aide d'une éponge
- nettoyer la surface
- éliminer les déchets de matériaux selon les prescriptions de la protection de l'environnement

Réparations et restauration

- enlever les carreaux abîmés et les remplacer
- démolir l'ensemble du revêtement en cas de travaux de rénovation, préparer le support et poser un nouveau carrelage

Environnement de travail

Les aides-carreleuses et les aides-carreleurs travaillent en équipe sous la responsabilité des carreleurs ou des chefs d'équipe. Actifs plutôt à l'intérieur, à l'abri des intempéries, elles et ils sont souvent à genoux et portent de lourdes charges. Sur les chantiers des immeubles et appartements en construction ou en rénovation, elles et ils collaborent et coordonnent leurs activités avec d'autres professionnels du bâtiment. Leurs horaires sont en général réguliers.

Formation

La formation d'aide-carreleuse ou d'aide-carreleur s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- Formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de carrelage
- Formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle
- Cours interentreprises (40 jours sur 2 ans)

Durée

- 2 ans

Conditions d'admission

- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu

- Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) d'aide-carreleuse ou d'aide-carreleur

Contenu (sur 2 ans)

- Administration
- Travaux de carrelage
- Sécurité au travail, protection de la santé et protection de l'environnement dans le contexte de l'entreprise

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Bonne représentation spatiale
- Habileté manuelle
- Aptitude pour le calcul
- Perception correcte des couleurs
- Précision et minutie
- Résistance physique
- Sens esthétique

Perspectives professionnelles

Les aides-carreuses et aides-carreurs exercent leurs activités dans de petites et moyennes entreprises.

Après quelques années d'expérience professionnelle, et avec l'obtention du CFC, elles et ils peuvent occuper des postes à responsabilité ou devenir indépendants.

Perfectionnement

Les aides-carreuses et aides-carreurs peuvent envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de carreleur-se. Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle, et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure (p.ex. brevet fédéral)

Elles et ils ont également la possibilité de suivre des cours de perfectionnement mis sur pied par les organisations du monde du travail.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aide-plâtrier AFP/Aide-plâtrière AFP
- Assistant-constructeur de sols industriels et de chapes AFP/Assistante-constructrice de sols industriels et de chapes AFP
- Carreleur CFC/Carreulse CFC
- Maçon AFP/Maçonne AFP
- Poseur de pierres AFP/Poseuse de pierres AFP

Adresses

Association suisse du carrelage (ASC)
Keramikweg 3
6252 Dagmersellen
Tél.: +41 62 748 42 80
<http://www.plattenverband.ch>

Fédération romande du carrelage (FeRC)
Ch. de l'Islettaz 5
1305 Penthelaz
Tél.: +41 21 881 17 10
<http://www.formation-carreleur.ch>